

Le franc CFA, la France et l'Afrique

Introduction

A l'origine, le franc CFA signifiait franc des Colonies françaises d'Afrique. De nos jours, il a changé de signification. Pour les pays membres de la Banque centrale de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), il a pris le nom de franc de la Communauté financière africaine. Pour les pays membres de la Banque centrale des États de l'Afrique centrale (BEAC), on l'appelle franc de la Coopération financière en Afrique centrale. Mais dans le code international ISO, le franc CFA n'existe pas. On le trouve sous les noms XOF (BCEAO) et XAF (BEAC).

Demba Moussa Démbélé

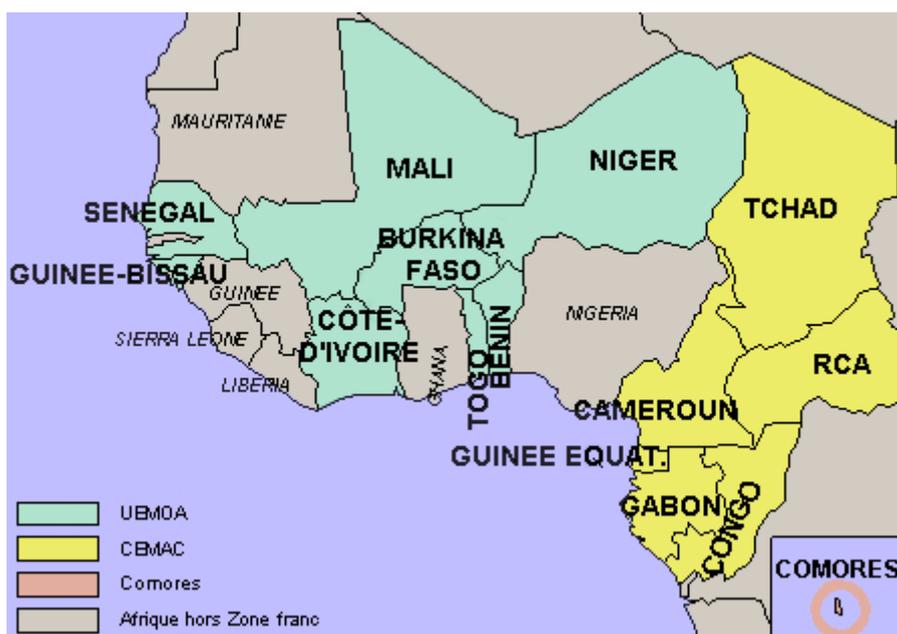
ARCADE
Dakar/Sénégal

La publication de notre livre¹, en septembre 2016, avait relancé le débat sur le franc CFA et l'avenir de la Zone franc. Mais ce débat ne date pas d'aujourd'hui, comme le montrent le livre publié par le CODESRIA en 2001 et surtout le fameux livre de Joseph Tchoundjang Pouémi, publié il y a bientôt quarante ans². Comme le suggère le titre du livre, le débat sur le CFA est celui entre servitude et liberté. En effet, la monnaie est un problème fondamental de souveraineté.

N'est-ce pas Édouard Balladur, ancien Premier ministre français et architecte de la dévaluation de 1994, qui disait : « La monnaie n'est pas un sujet technique mais politique, qui touche à la souveraineté et à l'indépendance des Nations³ » ?

Et tout ce qui touche à la question de souveraineté d'un pays est éminemment politique. Voilà pourquoi le débat sur le franc CFA est avant tout politique. Ainsi, près de 60 ans après les « indépendances » formelles, 15 pays africains, dont 14 anciennes colonies françaises, continuent d'aliéner leur souveraineté et leur indépendance en utilisant une monnaie qui n'est pas la leur.

Pays actuellement membres de la Zone franc en Afrique



Source : Banque de France, La Zone franc, note 127 : juillet 2010

Comme le montre la carte, les pays utilisant le franc CFA forment une vaste zone géographique, allant de l'Afrique de l'Ouest à l'Afrique centrale. La plupart sont des producteurs de pétrole (Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Tchad), situés dans le golfe de Guinée, où se trouveraient les plus grandes réserves de pétrole du continent. D'autres pays ont des produits stratégiques, comme l'uranium au Niger, exploité par la firme française AREVA.

Ces quelques chiffres montrent l'importance que ces pays revêtent pour la France, tant économiquement que politiquement. C'est pourquoi elle continue à exercer sa tutelle sur ses ex-colonies et à mettre leurs économies au service de celle de la métropole.

Le franc CFA

Le franc des Colonies françaises d'Afrique (CFA) fut créé le 26 décembre 1945 par le gouvernement du général de Gaulle, au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. L'objectif était de rétablir la souveraineté française sur l'ensemble de ses possessions africaines et de créer ainsi une zone protégée contre la concurrence étrangère. À partir de la fin des années 1950, les pays d'Afrique

du Nord commencèrent à quitter la Zone franc, déclenchant ainsi le processus d'effritement de celle-ci, comme le montre le tableau ci-dessous.

À sa création, le franc CFA était un des instruments du pacte colonial, de même que les accords commerciaux. Selon Tchétché N'Guessan (2001:18-19),

Le fondement originel de la Zone franc reste le pacte colonial... Le système des monnaies coloniales

procédait du même état d'esprit que celui ayant instauré les mécanismes commerciaux du pacte colonial : « Dans le pacte colonial, la colonie devient un moyen d'enrichir la métropole ainsi qu'un atout pour lui donner poids et prestige dans le concert des pays les plus forts. »

Après les « indépendances » formelles des années 1960, le pacte colonial s'est mué en pacte néocolonial. Autrement dit, les relations de domination sont restées

Tableau : Évolution de la Zone franc en Afrique

PAYS MEMBRES			
1945-1950	1950-1974	1975-1989	De 1990 à nos jours
Afrique de l'Ouest			
	Création de l'UMOA		(UEMOA)
Dahomey (Bénin)	#	#	#
Haute-Volta (Burkina-Faso)	#	#	#
Côte d'Ivoire	#	#	#
Guinée Conakry	Sortie en 1960		
Mali	Sortie en 1962		Réintégration en 1984
Mauritanie	Sortie en 1973		
Niger	#	#	#
Sénégal	#	#	#
	Entrée du Togo en 1963		#
			Guinée-Bissau (Intégration 1997)
Afrique centrale			
			(CEMAC)
Cameroun	#	#	#
République centrafricaine	#	#	#
République du Congo	#	#	#
Gabon	#	#	#
Tchad	#	#	#
		Intégration de la Guinée Équatoriale en 1985	#
Afrique australe			
Îles Comores	#	#	#
Madagascar	Sortie en 1973		
Afrique du Nord			
Algérie	Sortie en 1963		
Maroc	Sortie en 1957		
Tunisie	Sortie en 1958		

les mêmes, sauf que les nouveaux administrateurs des néocolonies sont des Africains, souvent choisis par la France ou bénéficiant de sa protection. Les économies africaines restent extraverties, c'est-à-dire tournées vers les besoins de l'ex-métropole.

Ainsi, le franc CFA et les accords commerciaux continuent de jouer le même rôle que pendant le pacte colonial. Cela permet aux entreprises françaises de jouir d'un quasi monopole dans l'accès aux ressources africaines et de la possibilité de rapatrier la totalité de leurs bénéfices vers la métropole.

Pourquoi le franc CFA est-il un instrument de servitude monétaire ?

Pour mieux comprendre le combat contre la servitude monétaire que constitue le franc CFA, il faut examiner les mécanismes de fonctionnement de la Zone franc. Celle-ci repose sur quatre piliers :

1. « Garantie » de convertibilité du franc CFA par la France.
2. Libre transférabilité entre les pays africains et la France. Mais pas entre les pays africains eux-mêmes depuis la dévaluation de 1994.
3. Taux de change fixe entre le franc CFA et le franc français (maintenant avec l'euro, depuis l'avènement de ce dernier en 1999).
4. Centralisation des réserves de change des pays africains à deux niveaux : au niveau des Banques centrales africaines (50 %) et au niveau du Trésor français (50 %) dans des comptes d'opérations ouverts au nom de ces Banques centrales.

Ces mécanismes de fonctionnement de la Zone franc constituent une

sorte de camisole de force pour les pays africains. En effet, ils ne peuvent prendre aucune décision sur le plan monétaire sans l'aval de la France. Celle-ci a des représentants au sein des conseils d'administration des Banques centrales et au sein des comités de politique monétaire (CPM).

Dans la zone BCEAO, c'est désormais le CPM qui définit la politique monétaire, à la place du Conseil des ministres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Le représentant français au sein du CPM a une voix délibérative, comme les représentants des pays africains, mais le président de la Commission de l'UEMOA n'a qu'une voix consultative !

En fait, le franc CFA n'est pas seulement un instrument de servitude monétaire, mais également un outil de contrôle économique et politique sur les pays africains.

Déconstruire les mythes du franc CFA

Malgré les mécanismes de fonctionnement ci-dessus, on fait croire aux Africains que le franc CFA est « bon » pour eux et peut contribuer à leur développement. Cette affirmation découle d'un certain nombre de mythes.

Le premier de ces mythes est que le franc CFA est une « monnaie africaine ». L'ex-ministre français de l'Économie et des Finances, Michel Sapin, l'avait réaffirmé lors de la réunion des ministres des pays membres de la Zone franc, en avril 2017 à Abidjan : « Le franc CFA, quel que soit son nom, est la monnaie des Africains... Ce n'est pas la monnaie de la France. C'est une monnaie qui a été construite par les Africains et pour les Africains,

et qui est gérée, aujourd'hui, par les Africains⁴. »

Si c'est une « monnaie africaine », pourquoi le dire avec tant d'insistance ? Et pourquoi serait-ce un ministre français qui viendrait le rappeler aux Africains, chez eux, de surcroît ?

En réalité, le franc CFA n'est pas une monnaie africaine et ne l'a jamais été. En fait, comme le dit si bien Joseph Tchundjang Pouémi, déjà cité, « La France est le seul pays au monde à avoir réussi l'extraordinaire exploit de faire circuler sa monnaie, et rien que sa monnaie, dans des pays politiquement libres ».

Cette affirmation de Pouémi a été illustrée par la dévaluation de 1994, qui a été décidée par la France, avec le soutien du Fonds monétaire international (FMI), en dépit des objections des présidents et chefs de gouvernement africains.

Un autre mythe véhiculé par les partisans de la Zone franc et du franc CFA est qu'ils sont facteurs de « stabilité » pour les pays africains, une « stabilité » indispensable pour attirer les capitaux et stimuler la croissance. Mais « stabilité » au bénéfice de qui ? Sans aucun doute au bénéfice des entreprises françaises et européennes qui viennent piller les pays africains sans courir aucun risque de change et ont toute latitude pour transférer la totalité de leurs profits en France et dans les paradis fiscaux.

Dans la crise actuelle du capitalisme, et surtout de la zone euro, les pays africains du franc CFA constituent une véritable zone de rentabilité maximale des investissements et d'accès presque gratuit aux ressources naturelles à cause des mécanismes de fonctionnement de la Zone franc.

Au nom de la « stabilité », on oblige les Banques centrales africaines à poursuivre des politiques monétaires restrictives qui étouffent leurs pays, surtout les petites et moyennes entreprises (PME) qui constituent le principal tissu industriel de ces pays. Donc, pour les pays africains, le franc CFA est un des principaux freins au développement économique et social. Ces pays ont les indicateurs de développement humain les plus faibles du monde, selon les classifications du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

Parmi les 15 pays de la Zone franc, 11 sont classés comme « pays les moins avancés » (PMA) par les Nations unies.

La France et l'Afrique

À la lumière de ce qui précède, on comprend mieux pourquoi la France continue de resserrer sa tutelle sur ses ex-colonies. Cette tutelle permet à la France de :

- continuer à jouir du statut de « grande puissance » et parler au nom des pays africains au Conseil de sécurité des Nations unies;
- contrebalancer le poids de l'Allemagne en Europe et jouer ainsi comme « l'égal » de celle-ci sur l'échiquier européen.

Sans la domination des ex-colonies, la France aurait le même statut que la Grande-Bretagne, voire l'Italie.

L'Afrique : « avenir de la France » ?

Au-delà des ex-colonies, la France cherche à étendre son influence partout en Afrique. L'un de ces instruments est la francophonie, qui est une courroie de transmission de la langue et de la culture

françaises. C'est ainsi que des ex-colonies portugaises (Angola, Guinée-Bissau, Mozambique), ou espagnoles (Guinée équatoriale), sont membres de la francophonie.

La France cherche à se servir de la francophonie pour tisser des liens économiques étroits avec les pays membres. D'où la création de ce qu'elle appelle la « francophonie économique ».

En fait, cette extension de la francophonie fait partie d'une stratégie globale dans laquelle l'Afrique détiendrait les solutions à la crise du capitalisme.

En octobre 2013, le Sénat français avait publié un rapport qui affirmait que l'Afrique était « l'avenir de la France⁵ ».

Tout récemment, le 28 août 2017, devant les ambassadeurs de son pays réunis à l'Élysée, le président français Emmanuel Macron a dit « qu'une bonne partie de l'avenir du monde se joue en Afrique ». C'est dans ce contexte qu'il a créé un Conseil présidentiel sur l'Afrique (CPA), une nouvelle version de la Françafrique !

Son prédécesseur François Hollande avait aussi créé une structure, appelée AfricaFrance, avec à sa tête Lionel Zinsou, le Franco-Béninois, éphémère Premier ministre de Yayi Boni et candidat à l'élection présidentielle du Bénin.

Zinsou était membre de l'équipe qui a produit le rapport Védrine, du nom de Monsieur Hubert Védrine, ancien ministre des Affaires étrangères de François Mitterrand dans les années 1980-1990. Ce rapport préconise l'extension de la Zone franc à d'autres pays africains. L'équipe qui a produit le rapport comprenait Hubert Védrine, Tidjane Thiam, Lionel Zinsou

et Jean-Michel Severino, entre autres. Le projet avait été entériné par les chefs d'État africains et français, lors du Sommet « Paix et Sécurité » organisé à l'Élysée en décembre 2013.

Les opérations de la fondation AfricaFrance ont commencé en février 2015. Elle rassemble des États, des entreprises, des collectivités locales, des associations et des établissements d'enseignement et de recherche.

L'un des objectifs majeurs de la fondation AfricaFrance est la formation de jeunes leaders africains (Young Leader), appelés à perpétuer la domination de leurs pays par la France. En cela, la France copie sur les États-Unis, avec le projet YALI (Young African Leadership Initiative) lancé par le président Obama.

Ces projets visent à former de futurs dirigeants africains dont le rôle serait de protéger les intérêts économiques et stratégiques de l'impérialisme occidental contre ceux de leurs propres pays et de l'Afrique.

Cet intérêt de la France pour l'Afrique est largement partagé par l'Union européenne, qui cherche à imposer les accords de « libre-échange » dits accords de partenariat économique (APE).

Les États-Unis partagent également cet intérêt pour l'Afrique, ce qui explique le projet Africom dont le but est d'installer des bases militaires permanentes et des facilités sur le sol africain en vue de protéger les intérêts des multinationales US investissant dans le pétrole et le gaz, surtout dans la région du golfe de Guinée.

Le véritable objectif de la France, des États-Unis et de l'Union européenne est de mettre la main

sur les immenses ressources du continent africain. Ce n'est pas la sécurité, encore moins le « développement » de l'Afrique qui les préoccupe. On le voit bien, avec tous les moyens employés pour fermer la route de l'Europe et des États-Unis aux jeunes Africains. Comme le dit si bien le professeur Samir Amin, les pays occidentaux « aiment » l'Afrique pour ses ressources, mais sans ses peuples !

Conclusion

Le débat sur le franc CFA ne date pas d'aujourd'hui.

Le franc CFA est un instrument de servitude et un des piliers du pacte néocolonial.

Le débat sur le franc CFA est celui entre servitude et souveraineté, non seulement monétaire, mais également économique.

Par le franc CFA, les accords commerciaux et la francophonie, la France cherche à étendre partout son influence sur le continent africain, présenté comme la solution à la crise du capitalisme.

L'offensive politique et économique est appuyée par une offensive militaire, illustrée par de multiples interventions et des bases militaires.

Le combat contre le franc CFA fait partie du combat pour la seconde indépendance de l'Afrique : l'indépendance économique.

C'est également un combat pour une véritable décolonisation des esprits.

C'est un combat à mener ici et maintenant. Il ne peut être différé.

Si ce n'est pas maintenant, QUAND ?

Si ce n'est pas nous, QUI ?

Notes

1. Sortir l'Afrique de la servitude monétaire. À qui profite le franc CFA ?, Paris, La Dispute, 2016.
2. L'avenir de la Zone franc. Perspectives africaines (dir. M. Kassé et H. Ben Hammouda), CODESRIA et Karthala, 2001 ; Joseph Tchundjang Pouémi, Monnaie, servitude et liberté : la répression monétaire de l'Afrique, Jeune Afrique, 1980. Il faut ajouter à cette liste la conférence internationale sur l'avenir de la Zone franc, organisée du 11 au 13 octobre 2012 à Dakar, par ARCADE et le CODESRIA, dont les actes sont publiés en version anglaise sous le titre « Wither the Franc Zone in Africa ? », disponible à la librairie du CODESRIA.
3. Le Monde, 9 février 1990.
4. Le Soleil, Dakar, 18 avril 2017, p. 9.
5. Sénat français, Rapport d'information 104, Paris, 29 octobre 2013

Références

- Agbohohou, Nicolas, 2008, Le franc CFA et l'euro contre l'Afrique, Éditions Solidarité mondiale, nouvelle préface du professeur François Ndengwe, préface du professeur Grégoire Biyogo et postface du professeur Jean Ziegler.
- Ben Hammouda, Hakim & Moustapha Kassé (Dirs), 2001, L'avenir de la zone franc. Perspectives africaines, Codesria et Karthala.
- Dembélé, Demba Moussa, 2015, Zone franc et sous-développement en Afrique, Dakar, Publications d'ARCADE.
- Dembélé, Demba Moussa, 2014, « Jeter le franc CFA », Le Quotidien, Dakar, 3 mars.
- Dembélé, Demba Moussa, 2010, « Le franc CFA en sursis », Paris, Le Monde diplomatique, juillet.
- Dembélé, Demba Moussa & Carlos Cardoso (Dirs), 2015, Wither the Franc Zone in Africa ?, Daraji Press.
- Dufrénot, Gilles, 2012, « Le franc CFA face aux turbulences de la Zone euro », Géopolitique africaine, n° 43, deuxième trimestre, p. 187-197.
- Koulibaly, Mamadou, 2009, La souveraineté monétaire des pays africains, Paris, L'Harmattan.

Mbaye, Sanou, 2014, « Le franc CFA empêche les pays africains de profiter du boom économique », Le Monde diplomatique, octobre.

Ndiaye, Ameth Saloum, 2012, « Une croissance forte et durable est-elle possible dans le contexte d'une fuite massive des capitaux en Zone franc ? », papier présenté à la Conférence économique africaine, Kigali, 30 octobre-2 novembre.

Ndiaye, Ameth Saloum, 2007, « Impact de la fuite des capitaux sur l'investissement domestique en zone Franc », papier présenté au Séminaire de haut niveau de la Conférence économique africaine sur « La fuite des capitaux en Afrique au sud du Sahara : implications pour la gestion macroéconomique et la croissance », Pretoria, 30 novembre-2 décembre.

Ndiaye, Mohamed Ben Omar, 2015, « Le processus vers la monnaie unique de la CEDEAO », présentation au « samedi de l'économie » spécial, publié dans le Vol. II des « Samedis de l'économie », Dakar.

N'Guessan, Tchétché, 2001, « La Zone franc : essai de bilan économique et institutionnel », dans L'avenir de la zone franc. Perspectives africaines (dir. M. Kassé & H. Ben Hammouda), Codesria et Karthala, p. 17-45.

Nubukpo, Kako, Martial Ze Belinga, Bruno Tinel et Demba Moussa Dembele, 2016, Sortir l'Afrique de la servitude monétaire. À qui sert le franc CFA ?, Paris, La Dispute.

Ouédraogo, Ousmane, 2003, Une monnaie unique pour toute l'Afrique de l'Ouest ? Dossier économique, Paris, Karthala.

Seck, Diéry, 2014, Impact of Common Currency Membership on West African Countries Enhanced Economic Growth, Dakar, Centre de recherche en économie politique (CREPOL), novembre.

Tchundjang, Joseph Pouémi, 2000, « Monnaie, servitude et liberté : la répression monétaire de l'Afrique », Paris, Jeune Afrique.

Yao, Séraphin, 2011, « Le franc CFA, une monnaie coloniale », Paris, Le Grand Soir, 3 février.